

**AVIS PUBLIC**  
**LÉGALISATION DE DÉROGATION MINEURE**

---

**AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné :**

1. Que le Conseil municipal sera saisi à la séance extraordinaire du 12 décembre 2024 à compter de 18 h à la salle de l'Hôtel de ville, de la nature et de l'effet d'une dérogation mineure à l'adresse suivante :

**5309, avenue Royale**

2. Que cette dérogation mineure pour l'opération cadastrale subdivisant le lot 4 205 568 situé au 5309, avenue Royale consiste à rendre conforme la création du lot 6 658 810 avec une superficie de 430 m<sup>2</sup>, au lieu de 450 m<sup>2</sup> et une profondeur moyenne de 22,7 m au lieu de 28 m, le tout tel que prévu au tableau 2 de l'article 29 du *Règlement de lotissement numéro 2014-977*.
3. Que cette demande a été présentée au Comité consultatif d'urbanisme tel que prévu aux dispositions du *Règlement numéro 2014-981 régissant les dérogations mineures*.
4. Dans le cas où le Conseil déciderait d'accepter cette demande de dérogation mineure, cette dernière ainsi approuvée par le Conseil municipal sera réputée conforme aux règlements de la Municipalité.
5. Tout intéressé est admis à faire valoir ses objections au projet précité en les faisant parvenir par écrit au greffier-trésorier adjoint soit par courriel à [direction@boischatel.net](mailto:direction@boischatel.net) ou soit par la poste à l'adresse suivante : **Municipalité de Boischatel, 45, rue Bédard, Boischatel (QC), GOA 1H0**, et ce, avant la tenue de la séance précitée.

FAIT À BOISCHATEL, CE 26<sup>e</sup> JOUR DE NOVEMBRE 2024.



Daniel Boudreault  
Greffier-trésorier adjoint

---

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je soussigné, Daniel Boudreault, greffier-trésorier adjoint, certifie sous mon serment d'office, que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant une copie à l'hôtel de ville et sur le site internet de la Municipalité, entre 9 h et midi, le 26<sup>e</sup> jour du mois de novembre 2024.

EN FOI DE QUOI, JE DONNE CE CERTIFICAT CE 26<sup>e</sup> JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE 2024.



Daniel Boudreault  
Greffier-trésorier adjoint